

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** VANTEX® 60 CS

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50001284

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Insecticide

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S  
Thyborønvej 78  
DK-7673 Harbøre  
Danemark

Téléphone: +45 9690 9690  
Téléfax: +45 9690 9691  
Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez:  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)  
1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:  
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/réceptacle comme déchets dangereux conformément aux réglementations locales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

GAMMA-CYHALOTHRINE  
 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

**Étiquetage supplémentaire**

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 12.07.2024

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2 Mélanges

## Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
GAMMA-CYHALOTHRINE	76703-62-3	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 1; H330 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 1; H372 (Système nerveux) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10.000	>= 2,5 - < 10
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié	64742-94-5 265-198-5 649-424-00-3	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 2; H330	>= 0,025 - < 0,05

VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 12.07.2024

		Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 <hr/> Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1
--	--	---

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.  
 En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale de sécurité et appeler un médecin.  
 Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.  
 En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec les vêtements, les enlever.  
 En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
 Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

liste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : La gamma-cyhalothrine peut provoquer des sensations de brûlure, de picotement ou d'engourdissement dans les zones exposées (paresthésie).

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
En cas de signes d'empoisonnement, appelez immédiatement un médecin, une clinique ou un hôpital. Expliquez que la victime a été exposée à un insecticide pyréthrianoïde. Décrivez son état et l'ampleur de l'exposition. Retirez immédiatement la personne exposée de la zone où se trouve le produit.  
Dès qu'une sensation de picotement est observée sur une zone de la peau, il est recommandé d'appliquer immédiatement de la lidocaïne ou une crème à base de vitamine E. À cette fin, de la lidocaïne ou de la crème à la vitamine E doivent être disponibles sur le lieu de travail.  
On ne connaît pas d'antidote spécifique contre cette substance. Un lavage gastrique et l'administration de charbon actif peuvent être envisagés. Normalement, la guérison est spontanée.  
Si elle pénètre dans la peau, la gamma-cyhalothrine peut provoquer une irritation semblable à un coup de soleil. La substance sera attirée dans un environnement non polaire tel qu'une huile ou une crème à base de graisse. La crème à la vitamine E a été jugée bénéfique. L'eau est très polaire et ne diminue pas l'irritation, mais peut la prolonger. L'eau chaude peut augmenter la douleur.  
En cas de contamination oculaire, l'instillation d'un anesthésique local peut être envisagée.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.  
Oxydes d'azote (NOx)  
Composés fluorés  
Composés halogénés  
Oxydes de carbone  
Cyanure d'hydrogène  
Composés chlorés

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.  
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.  
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un matériau absorbant approprié.  
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact

VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 12.07.2024

avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler l'aérosol.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Protéger du gel et de la chaleur extrême. Le produit ne doit pas sécher.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Le stockage de mélanges du produit avec d'autres produits peut augmenter la toxicité en raison de l'extraction du principe actif des gélules.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
1,2-benzisothiazol-	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	6,81 mg/m3

## VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 12.07.2024

3(2H)-one			systemiques	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	0,966 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	1,2 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	0,345 mg/kg

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Eau douce	0,00403 mg/l
	Eau de mer	0,000403 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,03 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0499 mg/l
	Sédiment marin	0,00499 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains  
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.  
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.  
Porter un équipement de protection adéquat.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	liquide
Couleur	:	blanc
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	5,71 (23 °C) Concentration: 10 g/l 1 %
Point de fusion/point de congélation	:	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition
Point d'éclair	:	> 100 °C Méthode: Creuset fermé Seta
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	non déterminé
Densité	:	1,019 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	dispersable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible pour ce mélange.
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	non déterminé

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Viscosité

Viscosité, dynamique : C'est un fluide non newtonien; la viscosité diminue avec l'augmentation du taux de cisaillement.

> 10.000 mPa.s  
Taux de cisaillement 0,01 s<sup>-1</sup>

45 - 130 mPa.s  
Taux de cisaillement 100 s<sup>-1</sup>

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

**9.2 Autres informations**

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Poids moléculaire : Non applicable

Taille des particules : Non applicable

Répartition de la taille des particules : Non applicable

Auto-inflammation : > 400 °C

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2 Stabilité chimique**

La gamma-cyhalothrine se décompose à la chaleur. Le chauffage local direct, tel que le chauffage électrique ou à la vapeur, doit être évité.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.  
Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irritantes.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): 3.257 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.  
Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.

DL50 oral (Rat, mâle): 4.444 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.  
Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,31 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): env. 55 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

DL50 (Rat, mâle): > 50 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0,0282 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

CL50 (Rat, mâle): 0,0402 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, femelle): 1.650 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

DL50 (Rat, mâle): > 1.500 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Symptômes: Tremblements  
BPL: oui

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,688 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 490 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

Estimation de la toxicité aiguë: 450 mg/kg  
 Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008  
 Remarques: Basé sur la classification harmonisée de l'UE - Annexe VI du règlement (CE) n ° 1272/2008 (règlement CLP)

- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0,21 mg/l  
 Atmosphère de test: poussières/brouillard  
 Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008  
 Remarques: Basé sur la classification harmonisée de l'UE - Annexe VI du règlement (CE) n ° 1272/2008 (règlement CLP)
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
 Méthode: OCDE ligne directrice 402  
 Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

- Espèce : Lapin  
 Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
 Méthode : OCDE ligne directrice 404  
 Remarques : Peut provoquer une légère irritation.  
 Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

- Espèce : Lapin  
 Evaluation : Irritant pour la peau.  
 Méthode : OCDE ligne directrice 404  
 Résultat : irritant  
 BPL : oui

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

- Espèce : Lapin  
 Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 Résultat : Pas d'irritation de la peau  
 Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification  
 Selon les données provenant de composants similaires

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

- Espèce : Lapin  
 Durée d'exposition : 72 h

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritation des yeux

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification  
Selon les données provenant de composants similaires

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Espèce : Cornée bovine  
Méthode : OCDE ligne directrice 437  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Espèce : Lapin  
Méthode : EPA OPP 81-4  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

## VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Remarques : Basé sur les données d'un produit similaire.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : FIFRA 81.06  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif  
BPL: oui

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle osseuse  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Rat (mâle)  
Type de cellule: Cellules du foie  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 486  
Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	: 12 mois
NOAEC	: 1,8 mg/l

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires  
Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Dose: 1, 2,5, 5, 10 or 15 mg/kg p.c./jour  
Toxicité embryo-fœtale.: NOEL: 2,5 mg/kg p.c./jour

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle  
Voie d'application: Ingestion  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 18,5 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 48 Poids corporel mg / kg  
Fertilité: NOAEL: 112 mg/kg p.c./jour  
Symptômes: Aucune incidence sur les paramètres de reproduction.  
Méthode: OPPTS 870.3800  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Produit:**

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Organes cibles : Système nerveux  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

## VANTEX® 60 CS

Version 1.0      Date de révision: 12.07.2024      Numéro de la FDS: 50001284      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 50 ppm  
Voie d'application : Oral - nourriture  
Durée d'exposition : 13 weeks

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 4,19 - 4,49 mg/kg  
LOAEL : 8,81 - 10,24 mg/kg  
Voie d'application : Oral - nourriture  
Durée d'exposition : 13 weeks  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Organes cibles : Système nerveux  
Symptômes : Diminution de l'appétit

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEC : 0,9 - 1,8 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 12 Mois

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 15 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 d  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Symptômes : Irritation

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 69 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 d  
Symptômes : Irritation, Perte de poids corporel

**Toxicité par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

### **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Expérience de l'exposition humaine**

#### **Composants:**

### **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Contact avec la peau : Symptômes: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Effets neurologiques**

#### **Composants:**

### **GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Remarques : Les symptômes comprennent des tremblements, une incoordination, une hyperactivité et une paralysie.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Par contact, le principe actif peut provoquer des sensations de brûlure, de picotement ou d'engourdissement dans les zones exposées (paresthésie), ce qui est inoffensif à faible exposition, mais peut être assez douloureux, notamment au niveau des yeux. L'effet peut résulter d'une éclaboussure, d'un aérosol ou d'un transfert par des gants contaminés. L'effet est transitoire, il peut durer jusqu'à 24 heures, mais peut dans des cas exceptionnels durer plus longtemps. Il peut être considéré comme un avertissement qu'une surexposition a eu lieu et que les pratiques de travail doivent être revues.

#### **Composants:**

### **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Remarques : Les concentrations de vapeurs supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer des maux de tête et des vertiges, sont anesthésiantes et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Un contact cutané prolongé et/ou répété avec des matériaux à faible viscosité peut dégraisser la peau et provoquer une irritation et une dermatite éventuelles. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peuvent provoquer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 21 -38 µg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 83.6 µg/l  
Durée d'exposition: 48 h

#### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Composants:

##### **GAMMA-CYHALOTHRINE:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,07 µg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,1 µg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Test de renouvellement statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- (Hyalella azteca (Hyalèle mexicaine)): 0,000086 µg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OPPTS 850.1010
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Algues): > 2,85 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- NOEC (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,5 µg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 221
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10.000
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,016 µg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Type de Test: Phase de Vie-Précoce  
BPL: oui

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

LOEC: 0,04 µg/l  
 Point final: mortalité  
 Durée d'exposition: 7 jr  
 Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
 Type de Test: Phase de Vie-Précoce  
 BPL: oui

NOEC: 0,0379 µg/l  
 Point final: Succès de l'éclosion  
 Durée d'exposition: 35 jr  
 Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
 Type de Test: Essai en dynamique  
 BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0019 µg/l  
 Point final: la reproduction  
 Durée d'exposition: 21 jr  
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
 Type de Test: Essai en dynamique  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10.000

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: >  
 1300 mg/kg poids sec (p.s.)  
 Durée d'exposition: 14 jr  
 Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: > 2.000 mg/kg  
 Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

DL50: 0,005 µg/abeille  
 Durée d'exposition: 24 h  
 Point final: Toxicité aiguë par contact  
 Espèce: Abeilles mellifères

DL50: 4,2 µg/abeille  
 Durée d'exposition: 24 h  
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale  
 Espèce: Abeilles mellifères

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,4 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1 - 3 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : LL50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 677,9 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EL50: 0,89 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodonte à tête de mouton): 16,7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,15 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,070 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,04 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 24 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50 (boue activée): 12,8 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

### Composants:

#### **GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 21 %  
Durée d'exposition: 28 jr

#### **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 58,6 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### Composants:

#### **GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Bioaccumulation : Remarques: Peut s'accumuler dans les organismes aquatiques.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,2 (25 °C)

#### **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Bioaccumulation : Remarques: Le produit/substance a un potentiel de bioaccu-

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

mulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,72  
Méthode: QSAR

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Durée d'exposition: 56 jr  
Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62  
Méthode: OCDE ligne directrice 305  
Remarques: La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,7 (20 °C)  
pH: 7

log Pow: 0,99 (20 °C)  
pH: 5

**12.4 Mobilité dans le sol****Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

**Composants:****GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: immobile

**Solvant naphta aromatique lourd (pétrole); kérozène — non spécifié:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: On s'attend à ce qu'il se répartisse dans les sédiments et les solides des eaux usées. Modérément volatile.

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 9,33 ml/g, log Koc: 0,97  
Méthode: OCDE ligne directrice 121  
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

**Composants:**

**GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Composants:**

**GAMMA-CYHALOTHRINE:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

agrée pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

<b>ADN</b>	:	UN 3082
<b>ADR</b>	:	UN 3082
<b>RID</b>	:	UN 3082
<b>IMDG</b>	:	UN 3082
<b>IATA</b>	:	UN 3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Gamma-cyhalothrine)
<b>ADR</b>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Gamma-cyhalothrine)
<b>RID</b>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Gamma-cyhalothrine)
<b>IMDG</b>	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Gamma-cyhalothrine)
<b>IATA</b>	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Gamma-cyhalothrine)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	:	9
<b>ADR</b>	:	9
<b>RID</b>	:	9
<b>IMDG</b>	:	9
<b>IATA</b>	:	9

**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADN</b>	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

**ADR**

Groupe d'emballage : III  
 Code de classification : M6  
 Numéro d'identification du danger : 90  
 Étiquettes : 9  
 Code de restriction en tunnels : (-)

**RID**

Groupe d'emballage : III  
 Code de classification : M6  
 Numéro d'identification du danger : 90  
 Étiquettes : 9

**IMDG**

Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 9  
 EmS Code : F-A, S-F

**IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : Divers

**IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : Divers

**14.5 Dangers pour l'environnement****ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**

Polluant marin : oui

**IATA (Passager)**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IATA (Cargo)**

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

Dangereux pour l'environnement : oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  (S)- $\alpha$ -CYANO-3-PHENOXYBENZYL (1R,3R)-3-[(Z)-2-CHLORO-3,3,3-TRIFLUOROPROP-1-ENYL]-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Texte complet pour phrase H

H301	:	Toxique en cas d'ingestion.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	:	Mortel par inhalation.
H372	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation in-

## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

ternationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Autres informations :

**Classification du mélange:**

Skin Sens. 1B	H317
STOT RE 2	H373
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

**Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

**Clause de non-responsabilité**

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

**Préparé par**

FMC Corporation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VANTEX® 60 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.07.2024	50001284	Date de la première version publiée: 12.07.2024

---

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR